



Marseille, le 9 juillet 2018

Monsieur Renaud MUSELIER

Président de Ma Région SUD

Objet : Service ferroviaire 2019

Copie : M. Jean-Aimé MOUGENOT, directeur régional de SNCF Mobilités

Monsieur le Président,

La Direction régionale de SNCF Mobilités nous a conviés vendredi 29 juin à une réunion d'information sur les modifications d'horaires de trains à intervenir courant 2018, et nous l'en remercions.

Nous sommes toutefois surpris et ne pouvons admettre que ces modifications ne fassent l'objet, plus en amont, d'une concertation réelle avec les représentants des usagers des transports, et ne traduisent pas, en conséquence, une meilleure réponse aux besoins exprimés par les populations.

Les modifications présentées appellent de notre part les premières réactions suivantes, que nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte dans le cadre de la finalisation des projets de grille horaire sur les différentes lignes concernées.

D'une manière générale, nous regrettons de nouveaux allongements de temps de parcours, avec notamment :

- des trains "rapides" de moins en moins nombreux
- des temps de parcours rallongés, que n'arrivent pas à compenser certaines suppressions d'arrêts
- des rajouts d'arrêts sans que soient remis en cause les temps d'arrêt dans les haltes
- des correspondances plus nombreuses sur certains axes (à Toulon, L'Estaque, Cavailon, Gardanne ...).

Dans le détail :

- nous ne comprenons pas la logique qui amène à couper en deux des trains Avignon - Marseille à Cavailon, avec des temps de correspondance de l'ordre de 30'
- nous sommes en total désaccord avec la suppression d'arrêts à Istres-Rassuen, Fos-sur-Mer et Martigues-Croix-Sainte, dégradant fortement la desserte de cet important bassin d'habitat et d'emploi, alors même que
 - d'une part des études sont menées, y compris par vos services, pour améliorer la desserte des zones d'activités
 - d'autre part, la performance attendue en temps de parcours sur cet axe l'est essentiellement entre la Côte Bleue et Marseille ; sur cette section, nous considérons que les usagers n'ont pas à subir les conséquences du non-respect par les cofinanceurs et le gestionnaire du réseau de leurs engagements concernant le maintien des performances d'une infrastructure d'importance au niveau de la métropole Aix-Marseille-Provence

ASSOCIATION LOI 1901 N° W 133014919

Membre de France Nature Environnement Provence Alpes Côte d'Azur

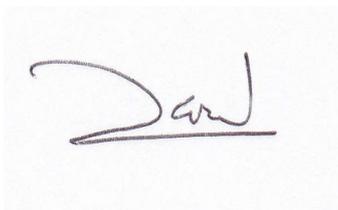
14 quai de Rive Neuve – 13007 MARSEILLE – Tél.: 04 91 33 44 02

E-mail : contact@nos-ter-paca.fr - Site : <http://nosterpaca.over-blog.com/>



- nous regrettons la suppression de tous les arrêts à Séon-St-Henri (Marseille nord) alors même que la halte ferroviaire prévue à St-André n'est pas encore en service
- nous demandons le rétablissement de tous les arrêts supprimés à Picon-Busserine, Ste-Marthe et St-Joseph (avec diminution des temps d'arrêts dans ces haltes) et le maintien de la possibilité de faire circuler des navettes ferroviaires entre St-Charles et St-Antoine (« métro des quartiers nord »)
- nous demandons la mise en place, pendant l'été, de services directs entre la ligne des Alpes et la gare d'Avignon-TGV, via la section Pertuis-Cavaillon (à noter que ces trajets sont aussi nécessaires pour des raisons techniques liées à la maintenance des matériels)
- nous estimons que la suppression envisagée des trains diamétralisés (« passe-Marseille ») entre Toulon, Aubagne, Vitrolles-Aéroport et Miramas, qui répondent à un enjeu métropolitain important (dont l'accès direct à l'aéroport Marseille-Provence), est une très mauvaise mesure, rallongeant les temps de parcours des usagers concernés de 10 à 20'
- nous notons l'amélioration du cadencement des quelques trains omnibus d'heure de pointe entre Aubagne et Marseille mais regrettons l'allongement de leur temps de parcours et la faible densité du service
- nous notons que l'ajout d'arrêts à Aubagne s'effectue sur des trains de long parcours (Nice ou Les Arcs), rallongeant d'autant les temps de parcours des usagers concernés.

Nous restons à votre disposition pour tout échange sur ce sujet, et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre considération distinguée.



Gilles MARCEL, président

